



# SCIENCE ET PÊCHE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
DE

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PÊCHES MARITIMES  
59, Avenue Raymond - Poincaré, PARIS (16<sup>e</sup>)

---

N° 44

- PUBLICATION MENSUELLE -

FEVRIER 1957

SÉRIE B. BIOLOGIE ET PÊCHE

## LA PÊCHE DU THON EN CÔTE D'IVOIRE

### PRESENCE DU THON

- Les bancs d'Albacores (*Neothunnus albacora*) au large de la Côte d'Ivoire ont été signalés depuis fort longtemps par les commandants des Navires de la Côte d'Afrique.

Le tuna-Clipper "YOLANDE BERTIN" de Dakar en a capturé lors d'une prospection au large du Cap des Palmes.

Les chalutiers d'Abidjan qui ne s'éloignent guère à plus de 5 milles des côtes en pêchent occasionnellement aux lignes de traîne.

Durant la saison sèche, avant le percement du canal de Vridi (1951), les bancs d'albacores longeaient la côte et les pêcheurs africains de Port-Bouët en capturaient certaines quantités à la senne de rivage..

A l'Est du canal, les eaux lagunaires entraînées par le courant côtier dirigé d'Ouest en Est, forment maintenant une zone de dessalure littorale où le thon ne pénètre plus. La séparation qui existe entre les eaux lagunaires limoneuses et les eaux marines bleues est très nette; elle est située à une distance variable de la côte qui dépend de l'importance des précipitations atmosphériques. En janvier et février, en pleine saison sèche,

la zone de dessalure côtière disparaît plus ou moins complètement; certains jours mêmes, les eaux bleues envahissent la lagune et alors, les pêcheurs africains de Port-Bouët prennent encore des thons à la senne de rivage. Au contraire, en juin, juillet, durant la grande saison des pluies, les eaux sales s'étendent jusqu'à 3, 4 et même 8 milles au large sur une épaisseur qui dépasse rarement 20 mètres.

A l'Ouest du canal, l'influence du déversement des eaux de la lagune Ebrié est assez faible étant donné la quasi persistance du courant côtier dirigé vers l'Est et l'orientation Sud-Est du canal; cependant les eaux lagunaires issues de l'embouchure du Bandama, située à Grand-Lahou (70 milles à l'Ouest de Vridi) y parviennent durant la saison des pluies.

Fin 1954, l'Armement Foulon a tenté un premier essai de pêche du thon à l'appât vivant avec un petit chalutier équipé d'un vivier de 2,5m<sup>3</sup>; après avoir hissé quelques dizaines d'albacores sur le pont, la pêche s'arrêtait faute d'appât et l'expérience, peu rentable, ne fut pas poursuivie.

La vedette des Pêches Maritimes a effectué des coupes hydrologiques au large d'Abidjan à partir du mois d'août 1955; depuis le début de septembre, elle a capturé des albacores à chacune de ses sorties hebdomadaires. Ces thons ont été pêchés à la traîne entre 6 et 15 milles, aux accrores du "trou sans fond", fosse sous-marine orientée Nord-Sud qui entaille profondément le Plateau Continental jusqu'à proximité de la côte entre Port-Bouët et Vridi.

Des "Listao" (*Katsuwonus pelamis*), mélangés aux bancs d'albacores de même taille, ont également été capturés; il faut signaler que la vedette avait déjà pris un albacore le 1er Juillet et un autre le 28 du même mois.

Généralement, les bancs de thons ne sont pas visibles en surface mais leur présence est souvent signalée par des oiseaux de mer (Puffin, Sternes, Stercoraires) qui évoluent au-dessus. Ce comportement semblerait résulter de ce que les bancs d'anchois qu'ils pourchassent ont rarement fait surface durant les mois où ces observations ont été effectuées (juillet au 15 décembre); les albacores capturés en dégurgitaient en grand nombre dans leurs derniers soubresauts.

Des bancs de bonites (*Euthynnus alliteratus* surtout), des Coryphènes, des Espadons et d'importantes troupes de dauphins dans le sillage desquels se trouvent bien souvent de gros albacores, ont été observés dans les mêmes parages. Des orques, des cachalots et autres cétacés se voient de temps à autre dans ce secteur.

D'après les premières observations hydrologiques, l'albacore se trouve dans les eaux dont la température en surface est égale ou supérieure à 23° et dont la salinité peut varier de 33,50 ‰ à 35 ‰.

En septembre, époque à laquelle la température des eaux de surface augmentait régulièrement de la côte vers le large, la vedette de la station n'a jamais capturé d'albacore avant d'atteindre la bande des 23°.

Ces premières mesures, bien qu'incomplètes, semblent faire apparaître des différences entre l'écologie des albacores de la région dakaroise

et celle des albacores de la Côte d'Ivoire; POSTEL (1) en effet, indique 21° et 35 ‰ comme température et salinité minima des eaux à thon.

La biométrie et l'étude du cycle de la reproduction des albacores capturés en Côte d'Ivoire sont en cours; il sera intéressant d'en comparer les résultats avec ceux obtenus à Dakar.

#### DEVELOPPEMENT DE LA PECHE INDUSTRIELLE DU THON

L'Armement Foulon a reçu au début du mois de novembre deux thoniers à "l'appât vivant" en provenance de Saint Jean de Luz (16 m., et 11 m<sup>3</sup> de vivier). L'un de ces deux bâtiments, le "Golitcha" avec un équipage africain encadré par des pêcheurs luziens spécialistes, a commencé à travailler le 10 novembre. A la fin du même mois (pour 8 jours de pêche effective) il avait débarqué environ 30 tonnes de thons capturés aux accores du "trou sans fond", entre 8 et 12 milles au Sud d'Abidjan.

Avec le second thonier "Gure Ametsa" armé le 1er décembre, le tonnage global a été porté à 114 tonnes le 31 décembre (16 jours de pêche effective à deux depuis le début de décembre). Vu la proximité des lieux de pêche, les thoniers ne font pas de glace; le poisson arrive en très bon état 3 heures environ après avoir été capturé.

Ce tonnage aurait pu être encore plus important si le problème de la capture de l'appât vivant était résolu. Le "Golitcha" possède un filet tournant en nylon de 75 brasses de longueur qui s'est révélé être de dimensions trop restreintes. Pour son appât vivant, ce bâtiment est tributaire du second thonier et d'un sardinier du même armement, équipés tous deux de filets tournants en nylon de 200 brasses de longueur. Ces derniers rencontrent d'ailleurs d'assez grandes difficultés pour capturer les bancs de sardinelles (*Sardinella eba* et *Sardinella aurita*) et d'ethmaloses (*E. fimbriata*) fort nombreux le long de la côte. Aux dires des patrons de pêche, le poisson est très "vif" comparativement aux bancs de sardines des eaux métropolitaines; ces bancs ne se "fixent" ni à la "rogue" ni au "strongle"; de plus, les poissons prédateurs, bonites, thons etc... les laissent rarement en repos et la force du courant augmente encore les difficultés de la pêche. Certains jours, un ou deux "coups de filet" suffisent à remplir les cales des sardiniers; cependant ils restent souvent plusieurs marées de suite sans rien prendre; les bancs s'échappent de l'enceinte du filet avec une facilité exaspérante.

Au large, sur les lieux de pêche, les thoniers pourraient occasionnellement "faire de l'appât" sur les anchois qui se laissent aisément capturer, soit à l'épuisette, soit au filet tournant, lorsqu'ils forment des "boules"; durant la saison sèche de janvier au mois d'avril, de telles formations ont été fréquemment observées. En août et septembre les bancs d'anchois se sont rapprochés tout près de terre et ont pénétré dans la lagune en grand nombre.

De prime abord la conservation de l'appât vivant en lagune semblait devoir présenter de grosses difficultés surtout pour les espèces

(1) *Bulletin I.F.A.N.* 17 (1) p. 285 (1955)

sténohalines capturées en mer dans les eaux de forte salure (sardinelles). L'expérience a démontré qu'il n'en était rien. Malgré la faible salinité de l'eau de la lagune (7 ‰ : dosage effectué fin novembre) les sardinelles se sont très bien comportées. (L'expérience a porté sur deux nuits consécutives pour le même appât conservé à bord d'un thonier pêchant le jour). Elles supportent les brusques variations auxquelles elles sont soumises des points de vue salinité et oxygénation lorsque les thoniers sortent en mer ou en reviennent. Le poisson d'Afrique semble s'adapter avec facilité; dans la baie lagunaire de Cocody, située à environ 6 km. de l'entrée du canal de Vridi, le service océanographique de l'I.F.A.N. capture journalièrement des espèces qu'il est assez surprenant d'y trouver : *Cybium tritor*, Liche, *Cynoglosses*, *Epinephelus* etc....

Sur les bancs, le thon manifeste un appétit féroce, bondissant parfois sur l'appât ou le leurre encore à plus d'un mètre au-dessus de la surface. Tout ce qui tombe à l'eau, de dimensions convenables, est aussitôt englouti avec voracité (emballage de pellicule photographique, morceau de chiffon etc...). Un leurre dépouillé de ses plumes, réduit à l'hameçon nu, donne d'aussi bons résultats. Une canne, une gaffe tombant à l'eau, qui, en France, mettrait un point final à la pêche, n'ont encore ici aucune importance.

Une anecdote assez amusante peut être citée à ce sujet : un pêcheur africain s'était laissé arracher sa canne des mains; devant les reproches que lui faisaient les pêcheurs luziens craignant la fuite du thon, et pour réparer sa faute, il se jeta à l'eau, parmi les thons et les requins, rattrappa sa canne au bout de laquelle se débattait toujours le thon ravisseur et réintégra le bord; la pêche, malgré cet intermède imprévu, se poursuivit normalement.

Avec une gaffe agitée verticalement le long du bord, trois albacores ont été capturés simultanément, le quatrième, plus gros et profitant d'un moment d'inattention de l'océanographe pratiquant cette pêche originale, la lui arracha des mains.

Cette voracité du thon qui l'amène à toucher le bâtiment, a été mise à profit; les pêcheurs ont diminué la longueur de leurs cannes et ce faisant, l'effort nécessaire pour embarquer le poisson.

De même qu'à Dakar, les requins sont une véritable plaie; ils sont parfois si nombreux que le bâtiment doit changer de secteur, la pêche du thon s'étant transformée en pêche des squales. Comme on l'a déjà signalé, les importantes troupes de dauphins rencontrées sur les lieux de pêche, sont fréquemment escortées par des albacores de même taille; ces gros thons se prennent facilement en traîne mais ne se fixent pas autour du thonier arrêté; les dauphins qui continuent leur route les entraînent à leur suite.

Il est à présumer que le thon qui fréquente le "trou sans fond" depuis juillet (date à laquelle la vedette a capturé son premier albacore)

y séjourne toute l'année ou presque. POSTEL signale dans son article sur l'écologie de l'albacore (2) la présence continuelle d'importantes concentrations de thons à nageoires jaunes devant la fosse de Cayar au Sénégal. La similitude de ces 2 observations rendrait intéressante la prospection des autres fosses du Golfe de Guinée, telle la fosse de l'Avon située entre Lagos et le fleuve Le Benin. Le chalutier de recherche que recevra la station en 1957, permettra de compléter les observations hydrologiques et d'étendre la prospection du thon.

## LES DEBOUCHES

### *Débouchés Actuels*

Du 10 novembre 1956 à la fin de la même année, les 2 thoniers de l'Armement Foulon ont capturé 114 tonnes d'albacores qui ont été écoulés avec facilité sur le marché local, souvent le jour même du débarquement. Le prix de vente a varié suivant l'importance de la pêche. La vente a bénéficié des faibles apports des chalutiers et des sardiniers durant cette période de fin d'année. Le prix du thon en frais diminuera sans doute avec l'arrivée de nouveaux thoniers (plusieurs entreprises de pêche ont l'intention d'en faire venir) et avec l'augmentation de la pêche des autres espèces.

Les acheteurs africains fument le poisson qu'ils ne peuvent vendre immédiatement. Ce poisson fumé est dirigé sur les marchés d'Abidjan et de l'intérieur.

La pêcherie Foulon qui dispose d'un groupe de froid expédie du thon congelé sur Bouaké et Dimbokro, localités où elle a fait construire des chambres froides à  $- 10^{\circ}$ ; les premiers essais ont été satisfaisants.

## AUTRES POSSIBILITES DE DEBOUCHES

### *La Conserverie et l'Exportation du Thon Congelé*

La maison Carnaud et Forges de Basse-Indre, fabrique de boîtes de conserve, vient d'installer une succursale à Abidjan pour le conditionnement des ananas, café, cacao etc... Elle serait susceptible d'alimenter la conserverie du poisson.

La création d'une conserverie est subordonnée à l'existence d'une installation frigorifique pour le stockage du poisson. L'entreprise Foulon

(2) *Bulletin I.F.A.N.* 17 (1) p. 285 (1955)

possède actuellement des chambres froides de 0° à - 20° et un tunnel à congélation (- 40°; 3 tonnes par jour). Elle a en construction un tunnel de 20 tonnes par jour.

Les deux brasseries de la place, Bracodi et Soliglace, qui disposent de 200 m<sup>3</sup> et de chambres froides (0° à - 2°) ont l'intention d'édifier le groupe frigorifique nécessaire à l'industrie thonière.

Le service des Pêches va entreprendre avec le concours d'une entreprise de conserve d'ananas (la Colfra) une étude sur la rentabilité de la conserve du thon destiné à la consommation africaine.

Les débouchés de la conserverie pourraient, outre les marchés locaux, être orientés vers les territoires avoisinants d'A.O.F., et même hors d'Afrique.

A. LASSARAT

*(travail effectué avec la collaboration de MM. Rancurel et Varlet).*